

#JUMPINLIVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION EDITION 2020-2021

Article 1 :

Ce circuit est ouvert à tous les clubs, quelle que soit leur domiciliation, à condition qu'ils soient enregistrés auprès de la FFE.

Chaque club ne pourra utiliser qu'un seul compte engageur même s'il en dispose de plusieurs.

Article 2 :

Il est obligatoire de participer à une manche ainsi qu'à la finale pour pouvoir figurer dans le classement définitif.

Article 3 :

La remise des prix aura lieu lors de la finale.

Les 6 meilleurs clubs seront récompensés.

La présence du coach et d'au moins 6 de ses cavaliers est obligatoire à la remise des prix de la finale, sous peine de disqualification par la commission d'appel sportive.

Article 4 :

Les points seront attribués comme suit :

10 points octroyés au vainqueur de chaque épreuve

8 au second

6 au troisième

4 au quatrième

3 au cinquième

2 au sixième

et 1 point pour tous les autres classés par la FFE.

Si l'épreuve comptabilise 3 cavaliers classés (si épreuve à 10 cavaliers), seuls les 3 classés se verront attribuer des points.

Il faudra coefficienter ces points selon l'article 5 du règlement.

Article 5 :

A chaque indice d'épreuve est affecté un coefficient (sauf épreuve bonus, voir art. 14) :

1 pour les indices 4

1,25 pour les indices 3

1,5 pour les indices 2 et pour les épreuves AS Poney

1,75 pour les indices 1

2 pour les indices élite

Exemple : un cavalier finissant premier de l'épreuve Club 2 obtiendra $10 \times 1,5 = 15$ points.

Article 6 :

Seuls les résultats des 6 meilleurs cavaliers (les détenteurs d'un brevet d'Etat ne peuvent prétendre au classement) de chaque club (qui auront rapporté le plus de points) seront pris en compte pour le cumul des points et ce, sur chaque étape, finale comprise.

Un club engageant moins de 6 cavaliers ne sera pas disqualifié mais seuls les points du nombre d'engagés classés compteront pour le classement.

Exemple : un club ayant 5 cavaliers engagés ne pourra totaliser au maximum que les points de ces 5 cavaliers, si ceux-ci sont classés.

Pour un cavalier effectuant plusieurs tours sur la même étape, il ne sera retenu que le tour lui rapportant le plus de points.

Who's the best?

#JUMPINLIVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION EDITION 2020-2021

Article 7 :

Les points obtenus lors de la finale seront doublés.

Article 8 :

Le classement final est un classement « club » ; sera déclaré vainqueur le club qui aura cumulé le plus de points.

Article 9 :

En cas d'égalité, le vainqueur sera le club qui aura cumulé le plus de points sur la finale. En cas de nouvelle égalité sur les points obtenus lors de la finale, un tirage au sort sera effectué par la Directrice Sportive de l'événement.

Article 10 :

Seule la commission d'appel sportive pourra statuer en cas de litige portant soit sur la réglementation du Jump In Live ou son application, soit sur le calcul des points attribués à un cavalier ou à un club.

Article 11 :

Le nombre de tours est limité selon les étapes comme suit : 30 tours pour l'étape 1, 30 tours pour les épreuves du samedi de l'étape 2 et 3, 30 tours pour les épreuves du dimanche de l'étape 2 et 3.

Les clubs dépassant ce nombre d'engagés se verront attribuer 2 points de pénalité par tour supplémentaire.

Exemple : Le club 1 a engagé 34 tours pour l'étape 1, il totalise 79 points sur cette étape auxquels seront enlevés $2 \times 4 = 8$ points. Il se verra donc octroyer $79 - 8 = 71$ points.

Il n'y a pas de limitation pour la finale

Article 12 :

Le meilleur cavalier de chaque club est celui qui aura rapporté le plus de points à son club (les points rapportés aux autres clubs lors de la draft ne seront pas comptabilisés).

Article 13 :

Chaque club participant se voit la possibilité (et non l'obligation) de déclarer un cavalier drafté, impérativement à l'adresse e-mail suivante : contact@jumpinlive.fr et ce, avant le jeudi minuit précédant la date du concours (l'heure d'envoi du mail faisant foi).

La draft ne pourra s'effectuer que sur les trois premières étapes.

Aucun cavalier ne pourra être drafté lors de la finale

Exemple : Le Club 1 a drafté le cavalier X du Club 2 lors de la première étape. Il ne pourra donc plus drafter ce même cavalier aux étapes suivantes.

Un même cavalier pourra être drafté par plusieurs clubs.

Un cavalier drafté verra les points (s'il en a obtenu) de son meilleur tour comptabilisés pour son club et la moitié de ces points ajoutés au compteur de tous les autres clubs qui l'auront drafté.

Exemple : Les Clubs 1 et 2 ont drafté le cavalier X issu du Club 3. Le meilleur tour du cavalier X rapporte 20 points à son club (Club 3) alors que les Clubs 1 et 2 se verront octroyer 10 points chacun.

Article 14 – Les épreuves bonus :

Les épreuves bonus figurant au programme du samedi 17 octobre verront leur coefficient augmenter de 0,5.

Exemple : une épreuve indice 2 se verra affecté un coefficient de 2 (et non de 1,5).

Article 15 :

Le club qui, sur la seule journée du samedi de la troisième étape, aura, à l'issue de cette journée, marqué le plus de points se verra octroyer un bonus exceptionnel de 50 points.

Who's the best ?

#JUMPINLIVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION EDITION 2020-2021

Article 16 – La finale :

Cette dernière étape se courra sur deux jours et les épreuves seront réparties pour moitié le premier jour (indices 3, 1 et As Poney 2) et le deuxième jour accueillera la seconde moitié (indices 4, 2 et élite). Les points obtenus seront doublés.

Pas de DRAFT de cavalier sur la finale. Celle-ci sera remplacée par la DRAFT des coachs.

Pas de limitation de tours (un club pourra engager autant de tour sans se voir octroyer des points de pénalité).

Une épreuve Grand Prix au chronomètre sera réservée aux coachs et se déroulera en fin première journée.

Chaque club ayant participé à au moins une étape de Jump In Live pourra engager un (et un seul) enseignant dans cette épreuve et celui-ci ne pourra effectuer qu'un (et un seul) tour.

Le coach de chaque club pourra, juste avant l'épreuve, déclarer sa DRAFT publiquement.

Pour pouvoir drafter, il sera impératif que le coach qui drafter participe à l'épreuve du samedi soir.

Les 4 meilleurs coachs (départagés au chronomètre en cas d'égalité de points ou de sans faute) se verront rapporter 20 points pour le premier à son club (10 aux clubs qui l'auront drafté), 16 pour le second (8 pour les clubs qui l'auront drafté), 12 pour le troisième (6 aux clubs qui l'auront drafté) et enfin 8 pour le quatrième (4 pour les clubs l'ayant drafté).

Copyright ADN Events - Jump in Live - Tous droits réservés - Reproduction interdite - 2020

Who's the best ?